

Mesures complémentaires pour la reprise de l'assainissement

Séance CIS
le 7 avril 2011 à Delémont

Mesures préventives:

- Analyse des déchets et des lixiviats quant à la présence de chlorates et de substances similaires
 - Si concentration élevée, possibilité de rendre les substances moins réactives par ajout d'eau (« flegmatisation »)



- Fractionnement des déchets par un broyeur (« shredder ») pour
 - réduire la taille des agglomérats afin de réduire le risque résiduel dans les étapes préparatoires consécutives
 - ouvrir d'éventuels récipients fermés pour permettre une analyse et une flegmatisation des déchets

Mesures de protection:

- Réduire encore plus la présence humaine dans la halle d'excavation
 - A côté du pont-roulant/grappin, engins télécommandés pour la manipulation de déchets
 - Mesures organisationnelles (pas de travaux simultanés à une manipulation de déchets dans la halle d'excavation, distance de sécurité dans la halle de préparation)
- Limiter la portée d'une explosion éventuelle
 - Utilisation du volume de la halle d'excavation pour dissiper une éventuelle onde de choc
 - Installation de dispositifs de délestage sur le toit et dans les façades
 - Déflecteur sur broyeur pour diriger une éventuelle onde de choc dans la halle d'excavation
 - Différents dispositifs pour retenir des projectiles éventuels (chaînes, filets, nattes)
 - Renforcement des vitres blindées des cabines des engins de chantier
 - Vitrages blindés à la salle de commande
 - Adaptation de différentes procédures



Livraison le 7 mars, puis tests de transmission (vidéo et commandes) et d'utilisation à l'extérieur de la halle.



A l'aide des 8 caméras installées sur la pelle mécanique, le machiniste dirige l'engin



Chargeuse à roues
avec blindage
renforcé pour les
vitres de la cabine



A gauche: broyeur avec déflecteur dans la halle d'excavation.

En bas: essai de broyage avec matériau inerte.



Dispositifs de délestage dans les façades **bci** Betriebs-AG



Installation des dispositifs
de délestage dans les
façades au mois de mars.



- **Contrôles par SUVA et AMT**
 - Télécommande de pelle mécanique
 - Pelle mécanique télécommandée, engins de chantier conventionnels, broyeur
 - Tests d'expositions aux bruits pour employés à pieds, dans poste de commande, dans cabines
- **Redémarrage et contrôle des dispositifs de sécurité**
 - Mesures LIE, CO et polluants
 - Système de détection d'incendie et d'extinction
 - Alimentation en air respirable (compresseurs, conduites, raccords, etc.)
- **Formation des employés (cours d'actualisation)**
 - Règles générales, équipement de protection individuelle, décontamination, utilisation de l'installation noire-blanche.
 - Règles de sécurité (Alarme, évacuation, décontamination, utilisation des dispositifs et matériel de sécurité)
 - Manutention engins de chantier, manutention pelle mécanique télécommandée, manutention broyeur

8 avril 2011: mesures complémentaires en place

11 avril 2011: Redémarrage par une phase pilote sans déchets pour des tests exhaustifs des mesures et procédures de travail avec des matériaux inertes (argiles)

En fonction des résultats et après « feu-vert » des autorités:
Reprise des travaux d'excavation sans objectif de rendement, validation des mesures et procédures adaptées avec des déchets

Durée totale prévue phase pilote: environ 3 mois

Information aux médias sur reprise des activités avec phase de tests « à blanc » – en cours.

Jeudi 5 mai 2011, trajet par train.

Programme prévu

Aller : départ 8.12 h de Bâle CFF, arrivée 11.10 h à Biebesheim

11.30 Présentation des participants, présentation de l'entreprise HIM

12.30 Lunch

13.15 Présentation des différents processus et installations sur le site

14.15 Visite du site

15.30 café

15.50 discussion

Retour : départ 16.48 h de Biebesheim, arrivée 19.46 h à Bâle CFF

Toutes les parties du programme ne pourront pas se faire en langue française.

Le talon d'inscription sera prochainement envoyé par mail à tous les membres de la CIS.